



Sous-comité du patrimoine bâti

Procès-verbal 5

Le jeudi 8 août 2019

9 h 30

Salle Champlain, 110, avenue Laurier Ouest

- Nota :*
- 1. Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRES jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par le Comité.*
 - 2. Le soulignement indique qu'il s'agit d'une nouvelle recommandation ou d'une recommandation modifiée approuvée par le Comité.*
 - 3. À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront présentés au Conseil le mercredi 11 septembre 2019.*

Présents :
Président : conseiller G. Gower
Vice-présidente : C. Quinn
Conseillers : C. McKenney, R. Brockington, S. Moffatt
Membres du public : A. Conforti, B. Padolsky

Absents :
Conseiller R. Chiarelli
Membre du public J. Halsall

DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est déposée.

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbal 4 – Le mardi 11 juin 2019

CONFIRMÉ

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION, DE L'INFRASTRUCTURE ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

1. DEMANDE DE MODIFICATION DU 124, RUE BOTELER, UNE PROPRIÉTÉ SITUÉE DANS LE DISTRICT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE DE LA BASSE-VILLE OUEST ET DÉSIGNÉE EN VERTU DE LA PARTIE V DE LA *LOI SUR LE PATRIMOINE DE L'ONTARIO*

ACS2019-PIE-RHU-0013

RIDEAU-VANIER (12)

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Sous-comité du patrimoine bâti recommande ce qui suit au Conseil :

1. **Approuver la demande de modification du bâtiment situé au 124, rue Boteler, conformément aux plans soumis par Atrium Design, reçus le 18 juin 2019 et mis à jour le 17 juillet 2019 (documents 4 et 5 ci-joints), sous réserve des conditions suivantes :**
 - a. **que la plus grande partie possible des matériaux de construction historique soit conservée, notamment le revêtement extérieur dans la mesure du raisonnable, en consultation avec l'ingénieur du requérant et le personnel de la Ville responsable du patrimoine;**

- Lettre de Patrimoine Ottawa, datée du 7 août, contenant des commentaires

Rafic Hokayem est présent et appuie les recommandations du rapport.

Aucun membre du public ne demandant la parole, le Comité ADOPTE les recommandations du rapport telles quelles.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Des membres du Comité demandent une mise à jour concernant la maison Magee et les ajouts proposés au registre du patrimoine qui avaient été reportés. Dana Collings, gestionnaire de programme, Patrimoine et Design urbain répond brièvement.

AUTRES QUESTIONS

MISE À JOUR – SITE INCENDIÉ SUR LA RUE WILLIAM

Le Comité ADOPTE la motion suivante :

Motion n° BHSC 5/1

Motion déposée par la vice-présidente C. Quinn

IL EST RÉSOLU QUE le Sous-comité du patrimoine bâti suspende les Règles de procédure afin de permettre au personnel de donner une mise à jour orale sur le site incendié de la rue William, plutôt que de présenter un rapport écrit distinct sur la question, afin que le Comité puisse recevoir des renseignements sur ce site, dans les meilleurs délais.

Mathieu Fleury, le conseiller du quartier visé, est présent pendant la mise à jour.

Dana Collings, gestionnaire de programme, Patrimoine et Design urbain donne la mise à jour orale et répond aux questions des membres.

**DIFFUSION DES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES DEMANDES
D'AMÉNAGEMENT**

- RÉSUMÉ DE LA PROPOSITION DE RÉGLEMENTATION DU PLAN
D'IMPLANTATION ET DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE –
73-77, AVENUE GUIGUES

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 9 h 40.

Coordonnateur du comité

Président